

BON A LANCER

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : DEFISSOL : CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE AU BENIN ET MODERNISATION DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA SBEE

Objet : SELECTION D'UN CABINET POUR L'EVALUATION DE LA SOLUTION INFORMATIQUE INTEGREE ERP (ENTREPRISE RESSOURCE PLANNING) DE LA SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE (SBEE)

Référence du marché : PI_DSI_84372

Avis N° 111 / 23/SBEE/DG/DEPP/DSI-TD/PRMP/DCMEDSP/SPM/ DEFISSOL du 20 / 10 / 2023

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 26 octobre 2023.
2. La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de son budget autonome, afin de financer les activités du volet modernisation des Systèmes d'Information du projet DEFISSOL, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la sélection d'un cabinet pour l'évaluation de la solution informatique intégrée ERP (Entreprise Ressource Planning) de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) PI_DSI_84372.
3. Les prestations comprennent l'évaluation de la solution informatique intégrée ERP (Entreprise Ressource Planning) de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) implémenté et en cours d'utilisation.
4. Le délai de réalisation de la mission est de deux (2) mois.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant 15 pages

BON A LANCER


environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)*.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10)	25	• Cinq (05) expériences prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution (ABFE) à raison de cinq (05) points par expérience pour les anciens cabinets/firmes ;	• <i>Pour les anciens cabinets/firmes</i> Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des

<p>dernières années</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Cinq (05) expériences prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution (ABFE) à raison de cinq (05) points par expérience du personnel d'encadrement pour les cabinets/firmes naissants ; 	<p>pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement</p>
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années</p>	<p>50</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cinq (05) expériences prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution (ABFE) à raison de dix (10) points par expérience pour les anciens cabinets/firmes ; • Cinq (05) expériences prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution (ABFE) à raison de dix (10) points par expérience du personnel d'encadrement pour les cabinets/firmes naissants ; 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour les anciens cabinets/firmes</i> <p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement</p>
<p>4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme</p>	<p>05</p>	<p>-Présentation du Cabinet/firme : 03 points</p> <p>Présentation de l'organigramme du cabinet : 02 points</p>	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme</p>

BON A LANCER

5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10	Profil du consultant : - Un consultant principal / Chef de mission : 03 points ; - Un (01) consultant spécialisé en Audit et Sécurité des Systèmes d'Informations : 03 points ; - Un (01) consultant en analyse de données : 02 points ; - Un (01) consultant spécialisé en audit comptable et financier : 02 points.	Liste du personnel et copie simple des diplômes 
TOTAL	100		

La note minimale requise pour être présélectionné est de **soixante (60) points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Personne responsable des marchés publics ; E-mail : info_prmp@sbee.bj et prendre connaissance des documents de présélection **au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (Heure locale : GMT+1) ou à l'adresse suivante : <https://marches-publics.sbee.bj/>.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 20/12/2023. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers **au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE**. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par voie électronique. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE au plus tard le 09 Janvier 2024 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **salle 116 située au 1er étage du bâtiment de la Direction Générale de la SBEE**, le 09/01/2024 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des

marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou le 20/12/..... 2023

La personne responsable des marchés publics p. i



Nestor HOUAGA

BON A LANCER

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme *[copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]* ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

BON A LANCER